

Plan directeur Parc régional de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier

Ville de Donnacona et Ville de Cap-Santé



écoterritoire

URBANISME • ENVIRONNEMENT



Structure de la présentation

Déroulement

- 18h30** Accueil et présentation du déroulement de la soirée
- 18h40** Contexte du projet
- 19h** Vision, orientations et objectifs
- 19h15** Plans d'aménagement
Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux changements climatiques
- 20h** Prochaines étapes
- 20h25** Période de questions
- 20h30** Fin de l'activité



Objectifs de la présentation

Vous informer sur la mise à jour du plan directeur, comprenant la vision du parc, les objectifs, les plans d'aménagement, ainsi que les activités et services qui y seront offerts

Cette actualisation du plan directeur intègre :

- les projets récents et à venir dans les environs
- les idées et commentaires émis lors de la consultation publique d'avril 2024
- les commentaires et enjeux soulevés par les professionnels impliqués dans le projet



01

Contexte du projet

Ligne du temps du projet



Engouement et implication

- **Professionnels du territoire**

Ville de Donnacona
Ville de Cap-Santé
MRC de Portneuf
Corporation du bassin de la Jacques-Cartier

- **Sondage en ligne**

Près de 175 répondants de Cap-Santé
Plus de 250 répondants de Donnacona
80% des répondants ont entre 30 et 64 ans
23% des répondants sont retraités
70% des répondants se rendent en automobile

- **Activité de consultation publique**

28 participants



Source : Écoterritoire, 2024

Parmi les habitués du parc qui s'y rendent une à plusieurs fois par semaine, 65% viennent de Donnacona [72 répondants du sondage], 26% viennent de Cap-Santé [29 répondants] et 8% sont extérieurs des deux municipalités.



Priorités des usagers et professionnels du territoire



- **Mise en valeur** de l'environnement
- **Protection** du milieu naturel



- **Espace vert public** avec des sentiers aménagés
- Offre d'**activités** et d'**événements**
- Intégration à l'offre récréotouristique régionale de la **MRC de Portneuf**
- Aménager des **aires de repos** et de **pique-nique**



- Accessibilité des **résidents**
- Déplacements **sécuritaires** pour les cyclistes et piétons
- Nouveau **lien entre les rives**
- **Accessibilité universelle**
- Accès aux sites de **pêche**



- **Viabilité économique** et **gouvernance**
- **Changements climatiques**



Source : Écoterritoire, 2024

« L'aménagement du parc doit améliorer la qualité de vie des locaux en plus d'attirer des visiteurs extérieurs. »



Forces et faiblesses du site

• Paysages

points de vue nombreux et variés

• Complémentarité et variété des sites

• Parc familial des berges

promenades, événements, jeux

• Développement résidentiel mixte à venir sur le site de l'ancienne usine

croissance démographique significative augmentant les usagers potentiels du parc

• Rivière à saumon la plus au sud

• Site historique

• Activités aquatiques

kayak, baignade, pêche, etc.

• Érablière

• Collaboration des instances

réelle collaboration entre les acteurs du territoire, apportant une portée locale et régionale au site

• Terrain escarpé > érosion

• Accessibilité difficile

site escarpé

• Barrières physiques naturelles et anthropiques

rivière, pont, falaises, barrage

• Sécurité des déplacements

• Stationnement et accès limité

• Infrastructures et lots privés

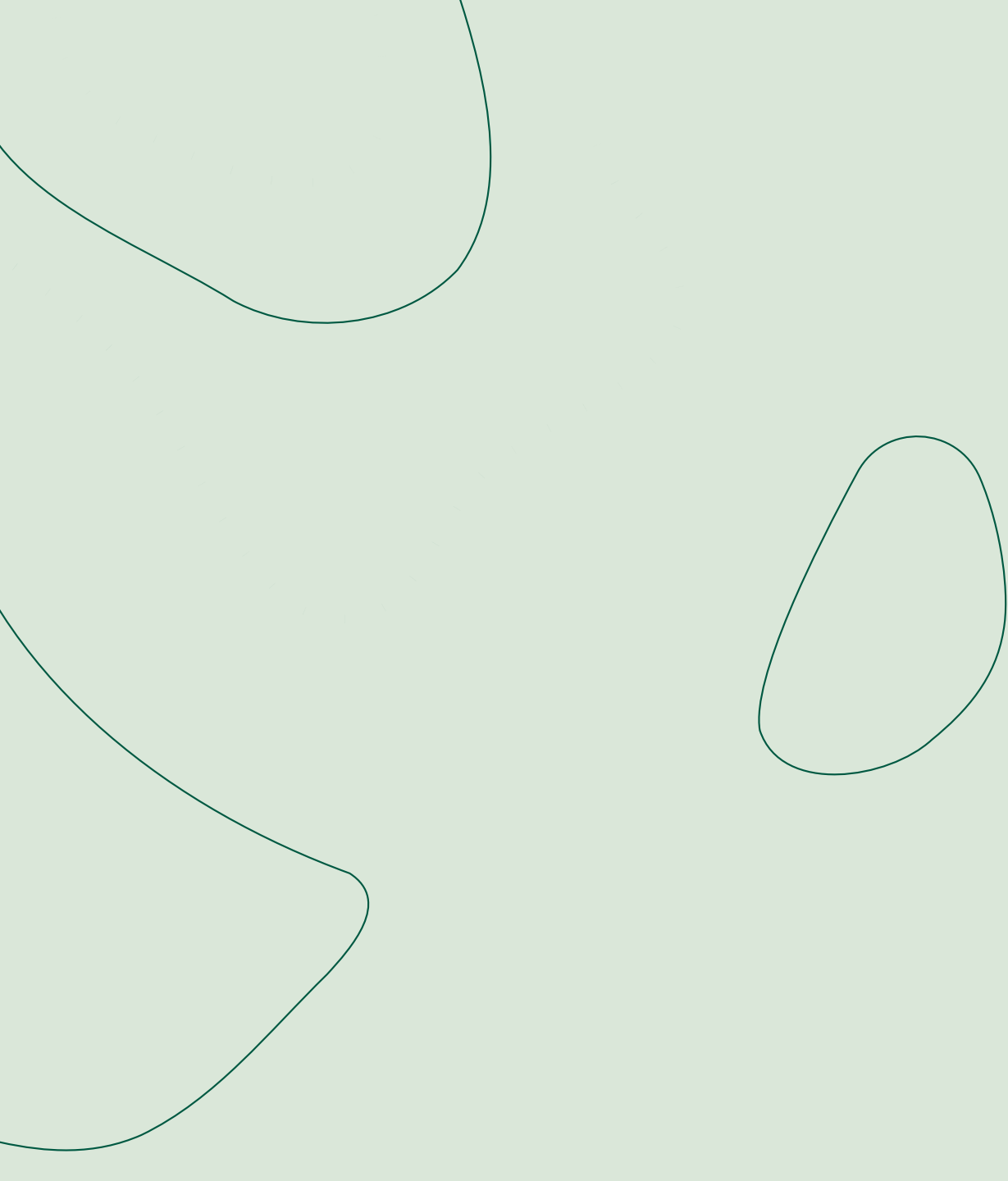
CN, MTQ, ministère, promoteur



Source : Écoterritoire, 2024



02

The background features abstract line art in a dark teal color. On the left side, there are several long, flowing, curved lines that resemble stylized waves or organic shapes. In the center, there is a single, closed, irregular oval shape. The overall aesthetic is minimalist and modern.

Vision, orientations et
objectifs

La vision

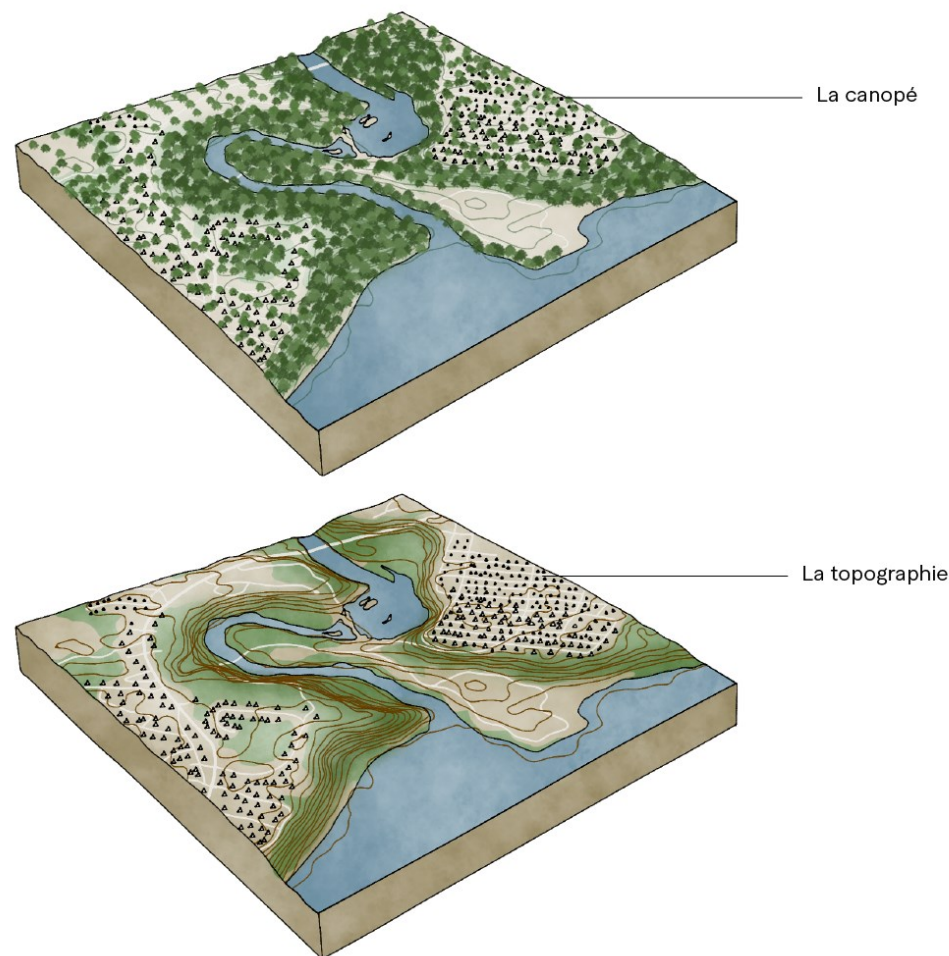
Berceau d'un **milieu naturel exceptionnel**, le parc régional de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier* abrite des lieux uniques à découvrir et redécouvrir à travers ses paysages changeant au gré des saisons.

Le parc propose une multitude d'activités et possède un **riche patrimoine historique, culturel et naturel**, le faisant rayonner à l'échelle **locale et régionale**. Offrant des panoramiques et des lieux de contemplation remarquables et accessibles, il incarne un **véritable joyau riverain** qui bénéficie au bien-être des citoyens.

Propice aux rencontres et au ressourcement, il représente un site attractif pour **se divertir, apprendre et bouger** dans un environnement naturel qui a traversé l'histoire. Le parc constitue une destination paisible qui se démarque par la **rencontre entre la rivière, le Fleuve et les citoyens**.

*À noter que le nom du futur parc régional est sujet à changement

Analyse du territoire



Principes d'aménagement

Quatre principes directeurs

découlent de la vision générale du parc régional de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier :



03

Plan d'aménagement global

Le plan d'aménagement global a été élaboré en tenant compte des résultats du sondage, de la consultation publique et de nos analyses.



Objectifs généraux



Source : Écoterritoire, 2024

1. Favoriser un **accès universel** au site par la création de **nouveaux liens interrives** et entre les quartiers environnants et le site du parc.
2. Valoriser l'**historique** du Parc en révélant les fonctions passées des lieux, en mettant en valeur les vestiges et en les intégrant dans la nouvelle programmation.
3. Donner un **accès visuel et physique aux berges** de la rivière Jacques-Cartier et du fleuve Saint-Laurent pour que les citoyens et visiteurs puissent jouir de ces deux plans d'eau d'envergure sous différents angles et expériences.
4. Mettre à niveau **les infrastructures et les services** disponibles afin de permettre à la clientèle de **prolonger leur visite au parc régional pour la journée**
5. Proposer une offre d'**activités** distinctive et complémentaire à celle de la région de Portneuf, de manière à consolider l'expérience récréotouristique régionale.



Objectifs généraux



Source : Écoterritoire, 2024

6. Aménager et adapter un **réseau de circulation sécuritaire et convivial** pour tous les modes de déplacement, comprenant à la fois des **circuits cyclopiétons accessibles** et des **sentiers d'expérience** exploitant pleinement le potentiel du site.
7. Assurer la **protection des berges** de la rivière Jacques-Cartier et du fleuve Saint-Laurent ainsi que des escarpements rocheux et forestiers exceptionnels.
8. Développer une **image de marque** et des outils de promotion pour le Parc.
9. Assurer un **équilibre** entre la protection des milieux naturels et le développement récréotouristique
10. Sensibiliser les visiteurs aux composantes naturelles, culturelles et historiques du site.
11. Maintenir les paysages et points de vue naturels du site.



Aménagements estivaux

AIRES DE REPOS ET POINTS DE VUE AMÉNAGÉS

- Plateformes sur pieux qui valorisent les vues sur la rivière, les escarpements, le fleuve et le barrage
- Mobilier de repos et de contemplation bancs, tables de pique-nique

PLAGE

- Aménagement de la plage naturelle
- Mise à l'eau d'embarcations
- Mobilier chaises longues, bancs, parasols, tables de pique-nique
- Restaurant panoramique avec terrasse orientée au sud et à l'ouest
- Toiles d'ombrage



Aménagements estivaux

PLEIN AIR

- Sentiers de marche à pied
- Voies cyclables
Location possible de vélos électriques (\$)
- Plusieurs accès identifiés et sécuritaires aux berges de la rivière pour une pratique durable de la pêche

TOILETTES

- 3 blocs sanitaires
au parc familial des Berges, au stationnement central du barrage et au restaurant de La Plage
- 2 toilettes sèches
près du Manoir Allsopp et de la Passe migratoire



Aménagements hivernaux

- La plupart des sentiers piétons estivaux accessibles en raquette en hiver
- Les pistes cyclopiétonnes estivales sont damées pour permettre la marche à pied hivernale
- Au printemps, l'érablière du manoir Allsopp permet la tenue d'événements familiaux durant la saison des sucres
- Les pochettes de stationnements à l'entrée de la passe migratoire, à l'extrémité ouest du pont de la rue Notre-Dame et de l'intérieur du parc des Berges ne sont pas déneigées en hiver, ayant une fréquentation moindre qu'en été
- Les accès menant à la Promenade Fleuve à Cap-Santé et à la plage à Donnacona sont fermés durant l'hiver



La circulation

ENTRÉES DU PARC

- 4 voies d'accès et stationnements pour les voitures
- 5 accès cyclables
- 8 accès piétons
- Accès à la descente à bateau à Donnacona à négocier (A.I.M.)

ACCUEIL

- Pavillon d'accueil dans le bâtiment patrimonial du parc familial des Berges
- Paiement des droits d'accès pour les activités organisée
- Location d'équipement (vélos électriques)
- Information pour les visiteurs



La circulation

STATIONNEMENT

- Stationnement principal au parc familial des Berges
- Augmentation du nombre de places de stationnement
- Aires de stationnement réparties dans les différents secteurs
- Pochettes de stationnement non déneigées à l'entrée de la passe migratoire et au pont de la rue Notre-Dame



Parcours signature

Vu l'étendue du territoire sur lequel se retrouve le parc de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, les villes de Donnacona et de Cap-Santé souhaitent se prévaloir d'une signature distinctive sur l'ensemble du site. Cette signature permettra d'assurer une unicité dans tout le parc et pourra également servir de signalétique et être représentée dans le mobilier.

Le territoire possède une histoire riche qui mérite d'être mise en valeur, ce pourquoi un parcours thématique est également prévu afin de mettre en lumière les différentes étapes charnières de l'histoire des deux villes. Une collection d'archives photo appartenant aujourd'hui à la ville de Donnacona pourra être affichée au grand public.



04



Plans d'aménagement
détaillés

Objectifs spécifiques

SECTEUR DU PARC FAMILIAL DES BERGES

1. Consolider la **vocation familiale et écologique** du parc ;
2. **Augmenter la capacité d'accueil** aux événements en aménageant des places de stationnements supplémentaires ;
3. Inciter les usagers de la rivière à **rester passer la journée** dans le Parc régional par l'ajout d'activités et de services.



Parc familial des Berges

ZONE FAMILIALE

- **Accueil principal** du parc régional
 - Utilisation du bâtiment existant
- Plein air et amusement
 - Hébertisme (existant)
 - Aire de jeux pour enfants (existant)
 - Accueil pour l'activité de tyrolienne (nouveau)
 - Espace de **location de vélos à assistance électrique**
- Sentiers piétons et voies cyclables connectées au réseau existant
- Mobilier de détente en sous-bois et au bord de la rivière



Objectifs spécifiques

SECTEUR DE LA PASSE MIGRATOIRE

1. Améliorer l'**accès et la visibilité** au site de la passe migratoire depuis la route 138;
2. Créer un **lien cyclo-piéton** entre le site de la passe migratoire et le parc familial des Berges, de l'autre côté de la rivière Jacques-Cartier ;
3. Intégrer des espaces dotés d'**infrastructures et mobilier** pédagogiques et ludiques, visant à accueillir et attirer une clientèle scolaire et familiale au niveau régional;
4. Consolider la vocation de la passe migratoire en **diversifiant le volet biodiversité** du milieu.



La passe migratoire

ZONE ÉCOLOGIQUE

- **Centre d'interprétation**
 - Activités de découvertes de la faune et flore
 - Activités d'informations et de sensibilisation
 - Mobilier et équipement éducatif pour les groupes scolaires et camps de jour
- **Aire de pique-nique** et abris couverts
Accueille les groupes à l'abri des intempéries
- Stationnement réaménagé
- **Tyrolienne** vers le Parc familial des berges
- **Toilettes sèches**
- Nouveau sentier longeant la voie de circulation routière avec une liaison au parc des Berges



Objectifs spécifiques

SECTEUR DE LA PÉNINSULE

1. Aménager des **sentiers** accessibles été comme hiver ;
2. Aménager des **espaces de pause et de contemplation** au bord de la rivière Jacques-Cartier comportant du mobilier et infrastructures accessibles ;
3. Conserver l'aspect naturel du site ;
4. Créer un **accès sécuritaire** à la rivière Jacques-Cartier ;
5. Restaurer et aménager les **berges** de la rivière Jacques-Cartier en assurant leur protection ;
6. Ériger une **tour d'observation** distinctive au cœur du parc régional offrant une vue panoramique



La péninsule

ZONE DE PLEIN AIR

- Nouveau sentier longeant la rivière
- Espace **camping**
 - Emplacements pour les véhicules récréatifs (VR) sans service
 - Camping sauvage près de la rivière
 - Bloc sanitaire près du stationnement
- Nouvelles infrastructures
 - **Tour d'observation** 360 degrés
 - **Nouvelle passerelle** reliant la presqu'île à la passe migratoire
- Aires de détente et de pique-nique avec vue sur rivière, plateformes sur pieux
- Événements ponctuels
Ex. yoga, entraînement extérieur, petit spectacle, etc.
- Espace de **pêche** près du barrage



Objectifs spécifiques

L'ÉRABLIÈRE DU MANOIR

1. Mettre en valeur le **patrimoine** par l'entremise d'infrastructures douces ;
2. Aménager les **points de vue** naturels du site ;
3. Aménager un **accès à la rivière** Jacques-Cartier depuis l'ancien Chemin du Roy ;
4. Accueillir des **événements ponctuels** (érablière) ;
5. Réaménager **l'entrée au manoir Allsopp** et améliorer l'accès au site.



L'Érablière du Manoir

PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

- **Visibilité et accès** améliorés au Manoir
- **Vestiges** du fort à révéler et protéger
- Réseau de **sentiers piétons**
 - Nouveaux sentiers
 - Balados sur l'histoire du fort et du Manoir
 - **Panneaux d'interprétation historique**
 - Escaliers dans les zones en pentes
 - Sentiers sur pieux en milieu humide
 - Belvédères sur des plateformes
 - **Passerelle potentielle** pour se rendre au secteur de la Plage
- Programmation événementielle potentielle
 - **Érablière** urbaine permettant des événements de cabane à sucre
 - **Parcours sons et lumières** à caractère historique
 - Exposition d'œuvres d'art locales



Objectifs spécifiques

SECTEUR DE L'ANCIENNE USINE/ PLAGE

1. Donner un **accès public au fleuve** Saint-Laurent ;
2. Offrir un espace sécuritaire propice à la **baignade** ;
3. Proposer une **offre de restauration** avec vue sur le fleuve ;
4. Organiser une **programmation événementielle** contribuant à animer et dynamiser le secteur ;
5. Mettre en valeur le **patrimoine industriel** des lieux ;
6. Favoriser des aménagements à échelle humaine ;
7. Favoriser les déplacements actifs à travers les infrastructures et les aménagements ;
8. Assurer une bonne intégration du cadre bâti afin de minimiser l'impact du nouveau développement sur les percées visuelles existantes ;
9. Assurer la préservation et la restauration des **berges** à travers une **renaturalisation** de celles-ci.



La Plage

ZONE RÉCRÉO-ÉVÉNEMENTIELLE EXTENSIVE

- **Plage et baignade**
 - Activités sur la plage (ex. yoga, Pilates, etc.)
- **Terrasse panoramique** bordant le fleuve
 - Expositions avec photos historiques
 - Accès à la Promenade Fleuve à marée basse
- Quai de mise à l'eau
- Pavillon
 - **Restaurant, location d'embarcations, toilettes**
- Aire de pique-nique en été
> **patinoire** extérieure en hiver
- Stationnement

... et les traces du patrimoine industriel :

- **Restaurant** implanté dans les vestiges
- Évènements et concerts à l'**amphithéâtre** dans les vestiges des cuves de l'usine
- **Murs d'expression graphique** sur les murs de l'ancienne usine



05

Plan de protection du cadre
naturel et d'adaptabilité aux
changements climatiques

Objectifs du plan de protection

Le plan de protection du cadre naturel est un plan de mise en œuvre proposant des outils de protection et de mise en valeur des caractéristiques naturelles d'un site.

Il vise à mettre en lumière les problématiques liées aux risques environnementaux et à présenter des recommandations et pistes d'action permettant de minimiser les impacts des aménagements futurs sur les écosystèmes.

Ce plan permet de répondre à plusieurs objectifs:

1. **Préserver et mettre en valeur les milieux naturels présents sur le site**
2. **Protéger et stabiliser les berges de la rivière Jacques-Cartier**
3. **Sensibiliser les visiteurs sur les espèces fauniques et floristiques présentes sur le site**
4. **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes**
5. **Faire rayonner le site de la passe migratoire en partageant l'importance de l'habitat du saumon et autres espèces fauniques**

1. Préserver et mettre en valeur les milieux naturels présents sur le site

Plusieurs milieux naturels d'intérêt

- Plus de 6 km de berges dans l'enceinte du parc régional
- Des milieux humides
- Des habitats fauniques

Restauration écologique

- Ex. réintroduction d'espèces indigènes
- Ex. restauration de milieux dégradés
- Ex. gestion des espèces envahissantes

Protection des zones sensibles

- Délimitation et protection des milieux sensibles
- Création de sentiers écologiques

Éducation sur l'importance des écosystèmes naturels

- Panneaux d'information et présentations interactives dans les centres d'accueil



Source : Guepe, 2021

2. Protéger et stabiliser les berges de la rivière Jacques-Cartier

Fragilité des berges et des escarpements

- Indice de qualité de la bande riveraine très faible sur certaines sections (CBJC, 2022)
- Érosion qui s'accroît

Protection

- Bandes riveraines de 15 m minimum
- Éloignement des interventions des talus

Aménagement durable

- Techniques de génie végétal
- Gestion des eaux de ruissellement via des infrastructures vertes

Surveillance et entretien

- Inspections et entretiens fréquents
- Ajustement des interventions



Source : Écoterritoire, 2024

3. Sensibiliser les visiteurs sur les espèces fauniques et floristiques présentes

Sensibilisation en autonomie

- Sites d'observation
- Panneaux d'information
- Applications mobiles et/ou audioguides

Activités organisées

- Visites guidées
- Conférences
- Ateliers
- Activités pédagogiques
- Partenariat avec des organismes de conservation

Actions collectives

- Collecte de données citoyennes (bioblitz)
- Jardins pédagogiques valorisant les plantes indigènes



ANT

4. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

- Prévention de la propagation
- Minimisation de l'impact indésirable sur les écosystèmes et espèces indigènes



Surveillance et détection

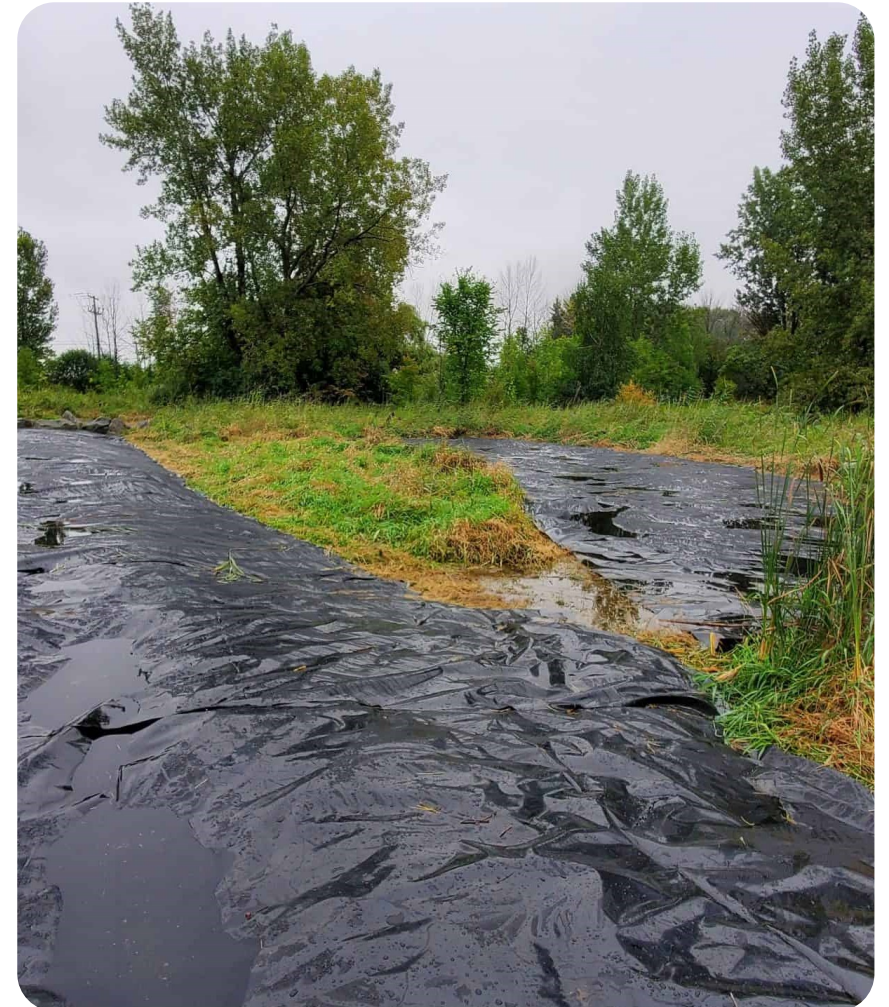
- Programme de surveillance pour détecter au plus tôt la présence et l'expansion d'espèce exotique
- Ex. patrouilles, pièges spécifiques
- Collaboration avec des réseaux de surveillance communautaire, etc.

Élimination

- Arrachage manuel
- Coupe sélective
- Barrières physiques
- Méthodes biologiques (agents de contrôle biologique)
- Contrôle chimique ciblé (ex. herbicides, pesticides) en dernier recours

Prévention et éducation

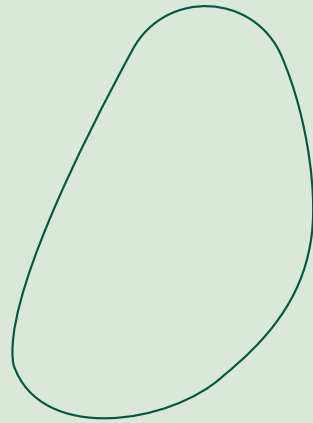
- Informer la population sur les risques liés à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes
- Promotion des pratiques de gestion des terres et des eaux



Nature Action Québec, 2022



Oó



Prochaines étapes

Échéancier

Une fois que les différents plans de ce livrable seront validés (étape 3) ainsi que le plan d’action et de mise en œuvre (étape 4), notre équipe entamera l’étape 5 qui se concrétisera par la livraison du plan directeur.

Une présentation publique avec le comité consultatif se fera pour clôturer le mandat.



	2023			2024												2025		
	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Étape 1																		
Rencontre de démarrage																		
Visite des lieux																		
Livrables étape 1																		
Étape 2																		
Analyse du plan directeur 2013																		
Mise à jour des cartes et de l'analyse réglementaire																		
Bilan synthèse du plan 2013																		
Rencontre de travail avec le C.C.																		
Préparation et animation de la séance publique																		
Analyse de la clientèle et tendance du milieu																		
Livrables étape 2																		
Étape 3																		
Rencontre de travail avec le C.C.																		
Conception plans d'aménagement préliminaire																		
Vision, orientation, objectifs																		
Livrables																		
Étape 4																		
Plan de développement de l'offre de produit et services et stratégie marketing																		
Plan d'aménagement																		
Plan de protection du cadre naturel et d'adaptabilité aux CC																		
Plan d'action de mise en œuvre																		
Rencontre de travail avec le C.C.																		
Livrable																		
Étape 5																		
Préparation et animation de la séance publique																		
Rédaction du plan directeur																		
Rencontre de présentation avec le comité consultatif - version finale																		
Bonifications finales																		
Livrables																		

• MERCI

23 octobre 2024

Engagés à façonner des communautés durables et résilientes pour demain

MERCI AUX PARTENAIRES DU PROJET

Ce projet est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025.

Plan pour une
économie
verte



Québec



VILLE DE
ONNACONA

VILLE DE
CAP-SANTÉ



MRC de
PORTNEUF



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS**
pour le développement durable

écoterritoire

URBANISME • ENVIRONNEMENT



Des questions ?